

## **Autorisation personnelle à Antitube pour un cinéma au dernier étage du 541, rue Saint-Vallier Est**

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Antitube pour l'utilisation du lot numéro 1 623 114 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 481 (541, rue Saint-Vallier Est) quartier de Saint-Roch

---

### **Activité de participation publique**



#### **Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier de Saint-Roch**

##### **Date et heure**

Le 25 mai 2023, à 18 h 30

##### **Lieu**

YMCA Saint-Roch, 500, rue du Pont, salle RC-14 (hybride)

##### **Déroulement de l'activité**

1. Accueil et présentation des intervenants.
2. Présentation du déroulement.
3. Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Charte de la Ville de Québec – capitale nationale du Québec et la Politique de participation publique de la Ville de Québec.
4. Présentation du projet de modification à la réglementation d'urbanisme par la personne-ressource.
5. Présentation du projet par les représentants du requérant.
6. Mention que le projet de modification à la réglementation d'urbanisme ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.
7. Période de questions et commentaires du public.
8. Période de questions et commentaires du conseil de quartier.
9. Recommandation du conseil de quartier.

##### **Activité réalisée à la demande du :**

Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

---

## Projet

### Secteur concerné

Lot numéro 1 623 114 du cadastre du Québec, 541, rue Saint-Vallier Est (édifice de Méduse), quartier Saint-Roch.

### Description du projet et principales modifications

Accorder une autorisation personnelle d'une durée de cent ans à Antitube pour opérer un cinéma au 541, rue Saint-Vallier Est, même s'il n'est pas au rez-de-chaussée de l'édifice. De plus, considérant le cadre bâti existant, le nombre minimal de neuf cases de stationnement ne sera pas exigé.

Ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Informations complémentaires du requérant : Antitube propose des films complémentaires à ceux des cinémas plus commerciaux. Antitube tenait ses activités dans divers lieux de la ville de Québec (Musée de la civilisation, bars, etc.). Il veut maintenant proposer un cinéma de quartier au même titre que La Bordée est un théâtre de quartier. La salle de cinéma d'Antitube s'inscrit dans la vision de Méduse d'être de plus en plus un lieu de diffusion artistique ouvert à tous.

Les clients arriveront au cinéma par le 541, rue Saint-Vallier Est puis emprunteront un ascenseur pour atteindre le 4<sup>e</sup> étage, où se trouveront la billetterie et la salle. La salle comptera moins de 80 places, dont des places pour les personnes à mobilité réduite.

### Documentation disponible sur le site Web de la Ville de Québec :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?idprojet=526>

---

## Participation

### Administrateurs du conseil de quartier

- Simon Gauthier
- Raymonde Langlois, trésorière
- Emmy Lapointe, vice-présidente
- Alexia Oman, présidente
- Jérémie Roques, secrétaire (*présence virtuelle*)
- Robert Rousse
- Francine Tremblay (*présence virtuelle*)

### Conseiller municipal

- Pierre-Luc Lachance, conseiller du district électoral de Saint-Roch—Saint-Sauveur

### Personne-ressource

- Sergio Avellan, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale
- Jason Bibeau, directeur de la programmation, Antitube
- Ariane Caron-Lachance, directrice, Antitube
- Élise Baumann, stagiaire en architecture, Agence spatiale

### Animation de la rencontre

- Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

### Nombre de participants

20 participants, dont 7 administrateurs du conseil de quartier et 13 citoyens

*(Présences virtuelles : 4 participants, dont 2 administrateurs)*

## Recommandation du conseil de quartier

Le conseil de quartier de Saint-Roch recommande au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Antitube pour l'utilisation du lot numéro 1 623 114 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 481

Options soumises au vote		Description des votes
Options	Nombre de votes	
A.	7	<b>Accepter la demande</b> Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver l'autorisation personnelle
B.	0	<b>Refuser la demande</b> Recommander au conseil d'arrondissement de ne pas approuver l'autorisation personnelle
C.	0	<b>Accepter la demande, avec proposition d'ajustement</b> Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver l'autorisation personnelle, mais avec une demande particulière
<b>Abstention</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	

## Questions et commentaires du public

- **Citoyen/citoyenne 1** : Est-ce que le cinéma sera accessibles aux personnes à mobilité réduite?  
*Réponse du requérant* : Oui, il y a un ascenseur et des sièges spéciaux. Il reste à prévoir certains détails comme l'accès aux toilettes.
  - **Citoyen/citoyenne 2** : Belle initiative, c'est un chouette projet pour Saint-Roch.
  - **Citoyen/citoyenne 3** : Est-ce que d'autres activités seront possibles dans la salle?  
*Réponse du requérant et de la Ville* : Méduse a déjà les autorisations nécessaires pour faire d'autres activités en lien avec ce lieu artistique.
- 

## Questions et commentaires des administrateurs

- **Administrateur/administratrice 1** : Est-ce que le zonage permet déjà des lieux de rassemblement au premier étage?  
*Réponse de la Ville* : Le règlement prévoit l'usage au premier étage, si l'activité est également au rez-de-chaussée (RC+1). Comme il est question d'un 4<sup>e</sup> étage, il faut une permission.
  - **Administrateur/administratrice 2** : Elle salue la variété de la programmation et le fait d'être orienté vers du cinéma intéressant et hors de l'ordinaire. Est-ce que la salle aura des sièges pour des personnes de forte taille?  
*Réponse du requérant* : La cible est plus près de 72 sièges que de 80 sièges. Les compagnies de sièges offrent différents formats. On peut par exemple, placer des sièges plus larges en bout des allées pour combler les angles des gradins.
  - **Administrateur/administratrice 3** : Magnifique projet, pas d'autre question.
  - **Administrateur/administratrice 4** : Il aimait le concept de cinéma avec des musiciens sur place. Il est surpris de ne pas avoir entendu parler d'Antitube et de sa programmation avant. Il se demande comment se fera la promotion de ce cinéma.  
*Réponse du requérant* : Avant on faisait de 30 à 40 activités par année, alors qu'avec notre propre salle ce sera de 30 à 40 activités par mois. Les besoins et les moyens de communication et de promotion seront différents. Avant, nous avons un public plus cinéphile, alors qu'on tentera d'aller chercher un public plus large. Avant, il était difficile d'avoir un public régulier avec l'approche événementielle et les changements de lieux.
- 

## Nombre d'interventions

7 interventions

---

## Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

---

## Réalisation du rapport

### Date

Le 29 mai 2023

### Rédigé par

Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

### Approuvé par :

Alexia Oman, présidente du conseil de quartier de Saint-Roch